

Usage de faux pour faire un dossier d'aide au logement

Par tardevet, le 06/10/2008 à 14:43

Bonjour,

Je suis séparé de ma femme, en attente d'une procédure de divorce.

J'ai appris aujourd'hui que mon ex femme avait obtenue un logement social auprès de la société qui m'emploie, à mon nom, sans mon accord à l'aide de mes fiches de paye, qu'elle a pris sans me demander. En a t elle le droit ? Le service des logement sociaux n'est pas vraiment intéressé par mon cas. Quels sont mes recours ? Si elle ne paie pas ses loyer devrais-je payer à se place ?

Merci de me répondre.